République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Saint-Girons
CASTEX - Commune

Procès verbal

Le lundi 01 avril 2024 à , l'assemblée, régulièrement convoquée le 26 mars 2024, s'est réunie sous la présidence de COURTIAL Anne.

Secrétaire de la séance : COT Mélanie

Présents : COURTIAL Anne, COT Mélanie, SELETTI Marie Dominique
Représentés :
Absents et excusés : GABRIEL Didier, BROS FACER Virginie

Ordre du jour :
- désignation du secrétaire de séance ;
- création du budget annexe dénommé "logements sociaux Maison de la motte castrale" ;
- questions diverses.

Délibérations du conseil :

Création du budget annexe "logements sociaux Maison de la motte castrale" (N° DE_2024_011)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'instruction M 57,
Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :
- la création au 1er avril 2024 du budget annexe dénommé "logements sociaux Maison de la motte castrale".
- l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable : M57 abrégée
- l'assujettissement à la TVA réelle normale trimestrielle
- budget non doté de l'autonomie financière

Toutes les recettes et dépenses relatives à ce service seront inscrites au budget 2024 de ce budget annexe.
La présente délibération sera notifiée à M. le trésorier.

Délibération : adoptée

MAIRIE DE CASTEX
09350 (Ariège)

COURTIAL Anne
Président de séance

COT Mélanie
Secrétaire de séance